

Information aux citoyens

RECONSTRUCTION DE LA MONTÉE DES BOULEAUX ET PINSONNEAULT

DÉBUT DES TRAVAUX

Chères citoyennes, chers citoyens,

Nous vous confirmons que les travaux de reconstruction des rues mentionnées plus haut débiteront la semaine du 22 août prochain et, selon l'échéancier prévu, devraient se terminer vers la fin novembre 2022. Les travaux sont réalisés par la compagnie Excavation Civil Pro Inc. et la surveillance des travaux sera effectuée par la Ville de Saint-Constant.

Pour certains d'entre vous qui êtes de nouveaux résidents, notez que ces travaux de reconstruction de rues comprennent le remplacement de la conduite d'aqueduc, la réfection des réseaux d'égouts sanitaire et pluvial existants, le remplacement des entrées de services sanitaires et d'aqueduc ainsi que la réfection de la chaussée : sous-fondation, fondation, pavage, ajout de bordures et trottoirs ainsi que le réaménagement des emprises. De plus des travaux qui précèdent, la construction d'un nouveau réseau d'égout pluvial, l'ajout du drain de rive, l'ajout d'un branchement de service pluvial, la construction d'un nouveau réseau d'éclairage font partie des travaux sur la rue Pinsonneault.

Comme nous vous l'avons déjà mentionné dans une communication antérieure, dans la mesure du possible, la Ville vous tiendra au courant de l'avancement des travaux par l'envoi de lettres ou d'Info-travaux, ou encore par l'entremise d'un journal régional si l'information touche un secteur plus vaste.

Vous trouverez des réponses à certaines questions en lisant le document ci-joint. Toutes autres questions techniques ou concernant le chantier peuvent être acheminées à la Division du Bureau de projets au 450 638-2010, poste 7424.

Nous sommes conscients que ces travaux vous occasionneront peut-être certains désagréments, mais nous vous remercions à l'avance de votre précieuse collaboration et de votre grande compréhension pour mener à bien ce beau projet tant attendu.

Division du Bureau de projets
Service de l'Aménagement du territoire, du Développement économique et du Bureau de projets

AUX CITOYENS DEMEURANT SUR LA MONTÉE DES BOULEAUX ET PINSONNEAULT

DÉBRANCHEMENT DES GOUTTIÈRES

Il est possible que les gouttières de votre résidence soient raccordées au sol. **Dans ce contexte, la Ville recommande de débrancher vos gouttières et de faire acheminer les eaux en surface de façon à les éloigner des fondations de votre résidence.**

RÉALISATION D'UNE VIDÉO PRÉ-TRAVAUX

Dernièrement, vous avez peut-être vu un vidéaste filmer votre résidence et votre terrain : il s'agit d'un employé mandaté par l'entrepreneur pour réaliser une vidéo pré-travaux que nous exigeons pour chacun des projets de reconstruction de rue, le tout afin de faciliter la remise en état des lieux.

ACCÈS À VOTRE ENTRÉE CHARRETIÈRE

Les citoyens touchés directement par les travaux auront accès à leur entrée en tout temps, sauf pendant quelques jours à trois occasions, soit : lors de l'excavation pour l'installation des conduites, lors de la construction de la bordure et lors de la mise en place du nouveau pavage. Nous demandons la collaboration de tous pour stationner de façon à ne pas nuire à l'exécution des travaux.

COLLECTE D'ORDURES MÉNAGÈRES, COMPOST ET BAC DE RECYCLAGE

Lorsque les travaux empêcheront le passage des camions de collecte, l'entrepreneur s'occupera de transporter les bacs des citoyens visés vers 7 h, le matin de la collecte, à proximité des excavations de façon à ce qu'ils puissent être ramassés et vidés. Vos bacs vous seront retournés en fin de journée. Aussi, afin d'éviter toute confusion, **nous vous suggérons fortement d'inscrire votre numéro civique et le nom de votre rue sur vos bacs**, et de les mettre en bordure de rue avant 7 h le jour de la collecte. Nous vous rappelons qu'en aucun temps les déchets ne doivent être déposés en bordure de rue avant 20 h la veille du jour prévu pour leur enlèvement.

ACCÈS AUX BOÎTES POSTALES

Toutes les dispositions seront prises afin d'assurer l'accès aux boîtes postales durant les travaux. Tout déplacement nécessaire vous sera signifié, le cas échéant.

GUIDE D'ENTRETIEN DE PELOUSE ET RESPONSABILITÉ DU CITOYEN

Le citoyen touché par l'installation d'une nouvelle tourbe en façade de sa résidence devra porter une attention particulière à l'entretien de celle-ci afin de lui permettre de survivre aux rigueurs de notre climat et aux risques d'infestation de mauvaises herbes ou d'insectes. Pour les aider à entretenir adéquatement leur pelouse, la Ville vous propose ce petit guide d'information, disponible sur son site Web : saint-constant.ca/fr/arrosage-et-entretien-de-pelouse. À noter que la Ville s'assurera de la qualité des travaux.

DÉPLACEMENT D'ARRÊTS D'AUTOBUS

Si vous avez des enfants transportés par autobus scolaire, veuillez noter que plusieurs des arrêts d'autobus réguliers devront être déplacés au cours des travaux. Les élèves du secondaire seront incités à sortir du secteur touché par les travaux et ceux du primaire devront se diriger vers les nouveaux arrêts. Les parents d'élèves du primaire devront donc être attentifs aux déplacements d'arrêts qui leur seront signalés par le centre de services scolaire ou le transporteur.

CIRCULATION DE CAMIONS

Durant les travaux de reconstruction, les citoyens en périphérie du projet verront le passage de nombreux camions, lesquels sont nécessaires à la bonne exécution des travaux et aux opérations requises. Durant ces travaux, nous demandons votre collaboration et compréhension à l'égard de cette situation.

Pour toute question ou information complémentaire, vous pouvez vous adresser la Division Bureau de projets en composant le 450 638-2010, poste 7424.